

ASSEMBLEE GENERALE DU CBD DE L'ARDECHE
LE TEIL DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2016
RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARBITRES

Lors de la saison 2015/2016, la plupart des compétitions ont été arbitrées dans de bonnes conditions, merci aux arbitres de l'Ardèche qui ont permis leur bon déroulement, ils méritent le respect, car ce n'est pas toujours évident d'être les garants du règlement. Ils ont mon soutien et ma considération. Merci aussi aux arbitres de la Drôme et de la Loire qui nous donnent un bon coup de main, que ce soit pour arbitrer les clubs sportifs ou le traditionnel, surtout dans le Nord de l'Ardèche.

Toutes nos félicitations à Claudine PEYROUSE qui a réussi son examen ARBITRE NATIONAL en septembre 2016, un grand bravo !

Une réunion de remise à jour des connaissances pour les arbitres 07 a eu lieu à Aubenas le 18 Août 2016 avec au programme, tant théorique que pratique : les Clubs Sportifs .

Le Comité Directeur, nouvellement élu du CBD07 qui sera formé à la fin de notre assemblée devra choisir la nécessité de mettre en place la formation d'arbitre local, sachant que la Commission des arbitres est prête à en assurer le déroulement . Je souhaite que cette formation démarre le plus rapidement possible, mais cela ne se fera qu'avec l'accord de la nouvelle équipe dirigeante. L'arbitre local officie sur les compétitions « promo » et « loisirs » organisées au sein de son AS.

La saison bouliste a déjà commencé, je souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive 2016/2017 avec de bons résultats boulistes et une grande convivialité .

Jean-Marc OZIL

Président de la Commission des Arbitres